

« Sous les bombes » : l'apport de l'archéologie des vestiges d'abris de défense passive à l'étude du quotidien des civils en temps de guerre

Alexis LECOQ
Université d'Orléans

Si l'histoire dite « du temps présent » s'est depuis longtemps emparée de la question de la violence armée au XX^e siècle, l'archéologie, en France, ne s'en saisit réellement qu'au milieu des années 2000. Cet intérêt remonte pourtant aux années 1980, avec la généralisation des diagnostics et des fouilles préventives qui ont souvent révélé de manière fortuite un grand nombre de vestiges contemporains liés aux deux guerres mondiales¹. L'archéologie des conflits contemporains se développe dans un premier temps autour de la Grande Guerre, dans les années 1990-2000, sous l'impulsion d'Yves Desfossés². Il faut attendre une décennie supplémentaire pour que celle de la Seconde Guerre mondiale prenne véritablement son essor.

Longtemps ignorés, car associés à de « mauvais souvenirs » susceptibles de raviver chez les anciens combattants ou les civils les traumatismes de la guerre, les vestiges contemporains ont été relégués au rang de simples « pollutions de guerre » par les pouvoirs publics. Ce n'est que progressivement que les archéologues ont pris conscience de leur valeur informative, en les réintégrant dans une démarche de recherche visant à documenter, par la matière, une histoire à la fois matérielle et anthropologique du fait de guerre³. Le véritable tournant a eu lieu en 2014, dans un contexte de disparition progressive des derniers témoins et face à l'érosion ou à la destruction des vestiges par l'aménagement du territoire, quand le ministère de la Culture, sous l'impulsion d'Aurélie Filippetti, inscrit officiellement l'archéologie de la Seconde Guerre

¹ Vincent CARPENTIER *et al.*, « Apports récents du diagnostic à l'archéologie de la Seconde Guerre mondiale : quelques exemples et réflexions pour la région Normandie », in David FLOTTÉ et Cyril MARCIGNY (éd.), *Le diagnostic comme outil de recherche : 2^e séminaire scientifique et technique de l'Inrap*, Caen, Inrap, 2017, p. 1-12, ici p. 2.

² Yves DESFOSSÉS, Alain JACQUES et Gilles PRILAUD, *L'Archéologie de la Grande Guerre*, Paris, Éditions Ouest-France, 2008.

³ V. CARPENTIER, *Pour une archéologie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, La Découverte, 2023, p. 11.

mondiale dans la Programmation nationale de la recherche archéologique⁴. L'axe n° 14 consacre pleinement cette reconnaissance en structurant les recherches autour de programmes collectifs (PCR), favorisant ainsi l'enregistrement, l'analyse et la valorisation des traces de guerre découvertes lors des fouilles. Depuis lors, ces programmes se sont multipliés⁵. Néanmoins, associer les termes « archéologie » et « Seconde Guerre mondiale » ne va pas de soi dans certaines régions françaises, comme le Centre, où les traces matérielles du conflit sont moins visibles, à la différence de la Normandie ou de l'Est. Pourtant, depuis quelques années, un intérêt croissant se manifeste pour ces vestiges moins connus, souvent enfouis, comme ceux de la défense passive. Cette dernière, longtemps reléguée au second plan, commence à retenir l'attention des archéologues intervenant dans le cadre de l'archéologie préventive. Rapidement, ces derniers se sont trouvés confrontés à différents enjeux : constituer de nouvelles sources pour alimenter le dialogue avec les historiens et ouvrir de nouvelles perspectives sur l'anthropologie du conflit, définir des problématiques de recherche, ou encore contribuer à l'étude et à la préservation de vestiges patrimoniaux fragiles, menacés et longtemps ignorés⁶.

Toutefois, si les diagnostics ont permis la mise au jour régulière de nouveaux éléments liés au conflit, les vestiges de la défense passive, bien que fréquemment rencontrés, font encore rarement l'objet d'une étude approfondie : ils sont le plus souvent signalés sans être analysés en détail. Pourtant, ces installations – abris, tranchées, caves aménagées, signalétique – traduisent dans le paysage et le sous-sol l'empreinte des différentes phases de la guerre sur les populations civiles : de la « drôle de guerre » à la campagne de France, de l'Occupation à la Libération, en passant par les bombardements allemands, puis alliés. Leur prise en compte offre ainsi une nouvelle lecture archéologique du conflit, centrée non plus sur le front militaire, mais sur les pratiques de protection et de survie des civils.

Au sortir de la Grande Guerre, les progrès rapides de l'aviation de bombardement, amplifiés dans les années 1920-1930, transforment le ciel en menace directe pour les civils, puisqu'il devient possible de frapper bien au-delà des lignes de front. Dans un contexte international tendu, marqué par la montée des nationalismes et les bombardements de civils en Éthiopie, ou durant la guerre civile espagnole à Guernica, Madrid, Barcelone ou encore Alicante⁷, les États sont convaincus de la nécessité d'un système de protection des populations⁸. Pour limiter les effets des bombardements aériens, les autorités françaises créent la Défense

⁴ Conseil national de la recherche archéologique, *Programmation nationale de la recherche archéologique*, 2016, p. 188-189. Les vestiges des guerres du XX^e siècle « doivent bénéficier d'une prise en compte et d'une protection identiques à celles des autres éléments du patrimoine archéologique ».

⁵ Voir, par exemple, la journée d'étude organisée par François CAPRON *et al.* : « Journée d'étude sur l'archéologie des conflits contemporains. Les programmes de recherches en cours » (Charenton-le-Pont, 25 mars 2025).

⁶ Vincent CARPENTIER et François FICHET DE CLAIRFONTAINE, « Prescrire de l'archéologie préventive sur des sites de la Seconde Guerre mondiale en France. Une politique qui va de soi ? », *Archéopages*, hors-série 6, 2002, p. 232-243.

⁷ Sur la défense passive espagnole et les bombardements durant la guerre civile espagnole, voir David A. MESSENGER, *Civilian Bombing and Civil Defence in the Spanish Civil War: Bombs Along the Mediterranean*, Londres, Palgrave Macmillan, 2025.

⁸ Richard OVERY, *Sous les bombes aériennes : nouvelle histoire de la guerre aérienne (1939-1945)*, Paris, Flammarion, 2014, p. 95.

Aérienne du Territoire, articulée autour d'une « défense active » utilisant des moyens militaires comme la Défense Contre les Aéronefs (D.C.A.) et d'une « défense passive » visant à protéger les civils. Cependant, la déficience de l'armement français en matière de défense antiaérienne pousse rapidement les autorités à investir davantage dans « la défense passive », que l'on peut définir comme « la prévention, l'organisation des secours et la construction d'abris, destinés à protéger les populations civiles sans recourir à des moyens d'agression contre l'assaillant »⁹. Cette approche relève d'une stratégie de résilience, concept emprunté à la psychanalyse¹⁰ et aux géographes¹¹. Ici, c'est la définition géographique qui nous intéresse, c'est-à-dire la capacité d'un territoire à absorber un choc et à s'y adapter sans s'effondrer. Ce type d'organisation n'est pas propre à la France : dès les années 1920-1930, des dispositifs similaires existent au Royaume-Uni¹², en Allemagne, en URSS ou au Japon. La France, en retard, ne connaît une réelle accélération qu'à partir du milieu des années 1930, avec la loi du 8 avril 1935 relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde de la population. Cette dernière impose l'organisation d'une défense passive sur l'ensemble du territoire. Cette dynamique est renforcée par la loi du 11 juillet 1938 relative à l'organisation de la nation en temps de guerre, qui confère une assise juridique et administrative à l'ensemble du dispositif. Les villes françaises sont alors découpées en secteurs et îlots de défense passive, afin de mieux organiser les secours et répartir les responsabilités¹³. Une liste des abris disponibles est dressée et des mesures complémentaires sont ajoutées, comme l'extinction des lumières, l'installation de systèmes d'alerte, la distribution de masques à gaz et la dispersion de la population. Enfin, un important effort de sensibilisation et de mobilisation accompagne le dispositif (tracts, affiches, cours, films, livrets)¹⁴. Ce dispositif, largement décrié durant la « drôle de guerre », trouve toute sa justification à partir de 1940, lorsque la guerre devient une réalité pour les civils français. En effet, entre 1940 et 1945, la France vit régulièrement « sous les bombes ». Les bombardements aériens qui frappent le territoire métropolitain, d'abord au cours de la campagne de France pour appuyer l'offensive allemande, infligent d'importants dégâts aux villes se trouvant sur le chemin des forces allemandes ainsi qu'à leurs populations civiles¹⁵. Après une courte accalmie, les bombardements reprennent de manière plus intense, entre 1942 et 1945, lors des offensives alliées, notamment celles du Royal Air Force Bomber Command à partir de mai 1942, puis lors

⁹ V. CARPENTIER, *Pour une archéologie...*, *op. cit.*, p. 86.

¹⁰ Boris CYRULNIK et Claude SERON, *La résilience ou comment renaître de sa souffrance ?*, Paris, Éditions Fabert, 2003.

¹¹ André DAUPHINÉ et Damienne PROVITOLLO, « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie*, n° 654, 2007, p. 122.

¹² Sur la défense passive au Royaume-Uni, voir Susan R. GRAYZEL, *At Home and Under Fire: Air Raids and Culture in Britain from the Great War to the Blitz*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012 ; Terence H. O'BRIEN, *Civil Defence, History of the Second World War: United Kingdom Civil Series*, Londres, Her Majesty's Stationery Office, 1955 ; Stephen WADE, *Air Raid Shelters of the Second World War: Family Stories of Survival in the Blitz*, Barnsley, Pen & Sword Military, 2011.

¹³ V. CARPENTIER, *Pour une archéologie...*, *op. cit.*, p. 87

¹⁴ Alexis LECOQ, *Les Orléanais face à la défaite. Septembre 1939 – Septembre 1940*, Paris, L'Harmattan, 2024, p. 77.

¹⁵ R. OVERY, *Sous les bombes...*, *op. cit.*, p. 102.

de l'intensification des bombardements en vue du Débarquement à partir de janvier 1944. Ainsi, la France devient le pays d'Europe occidentale le plus touché par les bombardements alliés après l'Allemagne, puisqu'elle reçoit à elle seule 550 000 tonnes d'explosifs, soit près d'un quart du total largué sur le continent¹⁶. Aujourd'hui, l'archéologie de ces structures, souvent ignorées ou disparues, offre une voie d'accès originale à l'expérience du conflit du point de vue des civils : celui d'un quotidien marqué par l'attente, l'angoisse et l'adaptation à la menace aérienne. Elle permet aussi de réinscrire la violence aérienne subie dans le paysage et de réveiller une mémoire silencieuse, souvent plus vive au niveau local que dans les récits nationaux.

Ainsi, cet article cherche à comprendre en quoi l'archéologie des abris de défense passive constitue une nouvelle source pour une étude sociale de la Seconde Guerre mondiale et comment elle permet de restituer une expérience du quotidien « sous les bombes », dans ses dimensions spatiales, sociales et temporelles.

SAISIR LA GUERRE PAR SES TRACES : LES VESTIGES DES MESURES DE DÉFENSE PASSIVE

L'étude des vestiges laissés par les politiques de défense passive sur le sol français, au cours du second conflit mondial, offre aux archéologues et aux historiens une voie d'accès privilégiée à la matérialité de la guerre, en particulier à l'échelle de l'expérience civile. Toutefois, ces traces sont le plus souvent invisibles pour le grand public, soit parce qu'elles sont cachées dans les caves et sous-sols de particuliers, soit parce qu'elles ont été détruites dans l'après-guerre immédiat ou *a posteriori* et nécessitent d'être redécouvertes par les archéologues, notamment lors d'opérations de diagnostics et de prospections. En confrontant les archives aux réalités du terrain, l'archéologie permet de documenter finement l'application locale de dispositifs souvent standardisés. L'analyse de ces vestiges donne corps à une histoire sociale des violences de guerre, en révélant les logiques d'anticipation du danger, les contraintes techniques et les réponses collectives. Ces vestiges, qui matérialisent l'inscription du conflit dans les espaces quotidiens, éclairent aussi les sensibilités et les pratiques en temps de guerre.

Dès les années 1930, face à l'imminence de la guerre, de nombreuses villes ont cherché à réutiliser et à réaménager des infrastructures existantes – caves, anciennes carrières ou stations de métro – afin de les utiliser comme protection collective. De nos jours, ces aménagements, souvent cachés, comblés ou réaffectés à des usages domestiques, échappent en grande partie à la mémoire collective. L'archéologie permet de les faire réapparaître, révélant la persistance matérielle de ces morceaux d'histoire devenus invisibles. Ces découvertes offrent aux historiens de nouvelles sources précieuses pour documenter, au plus près du terrain, les conditions de vie des civils confrontés aux bombardements.

Parmi les infrastructures préexistantes au conflit, les municipalités d'avant-guerre réutilisent massivement les caves de particuliers. À Rouen, par exemple, le Service des abris et

¹⁶ Jean QUELLIEN, « Les bombardements alliés », in Jean-Luc LELEU, Françoise PASSERA et J. QUELLIEN (éd.), *La France pendant la Seconde Guerre mondiale – Atlas historique*, Paris, Fayard, 2010, p. 242-245.

tranchées procède à un recensement général des caves en octobre 1938¹⁷. À Brest, celui-ci est réalisé bien plus tôt, fin 1932¹⁸. Ces recensements distinguent deux types d'abris : les abris publics, ouverts aux habitants du bâtiment et aux passants, et les abris privés, réservés aux seuls occupants du logement. À Orléans, cinq cent quatre-vingt-neuf caves sont recensées en 1938 et classées abris publics par les autorités municipales¹⁹. Dans les principales villes françaises, l'archéologie a permis de mettre au jour ces caves-abris, comme à Strasbourg où des fouilles menées au 12 rue de l'Épine révélèrent dans deux caves des vestiges d'aménagement de défense passive²⁰. Ces opérations de recensement concernaient à la fois les propriétés privées et les bâtiments recevant du public. À Luxeuil-les-Bains, un diagnostic archéologique mené dans l'ancien hôtel particulier Breton d'Amblans mit en évidence l'aménagement de sa cave voûtée, transformée en abri public de défense passive²¹. De même, à Paris, la fouille préventive réalisée au 13 rue Scipion révéla la présence d'un abri aménagé dans les sous-sols d'une boulangerie²². La plupart de ces caves furent aménagées selon le décret du 24 février 1939, prescrivant des travaux dans les constructions existantes pour les transformer en abris. Elles étaient renforcées avec des pylônes en bois et plus rarement avec du béton ou des poutres en métal. De nombreuses traces subsistent encore aujourd'hui, régulièrement mises à jour par l'archéologie. Certaines caves étaient cloisonnées pour accueillir une porte étanche. C'est le cas par exemple au 10 rue des Sœurs à Strasbourg, où les fouilles ont révélé un mur en briques industrielles jaune orangé divisant l'espace voûté, percé d'une porte à encadrement entièrement bétonné. À l'intérieur, un meuble masque une ancienne ouverture, également murée à l'aide des mêmes briques. L'ensemble de ces aménagements semble correspondre à des dispositifs de circulation liés à la défense passive, condamnés après la guerre²³. Des systèmes de ventilation et d'éclairage sont aussi installés dans ces abris de fortune et sont parfois encore présents de nos jours, comme au 12 rue de l'Épine à Strasbourg où les lampes, le système électrique ainsi que les dispositifs de fermeture des portes – caractéristiques des équipements installés dans les abris selon Ludwig Diot²⁴ – sont toujours visibles aujourd'hui. On y trouve aussi des sorties de secours prépercées, puis rebouchées entre les caves. Elles peuvent être cassées facilement en cas de

¹⁷ Antoine HARDY, « La Défense passive à Rouen », *Études Normandes*, 57^e année, n° 1, 2008, p. 64.

¹⁸ Jean-Yves BESSELIÈVRE, « La défense passive en France, 1930-1944 : l'exemple de Brest », *Revue Historique des Armées*, n° 213, 1998, p. 98.

¹⁹ A. LECOQ, *Les Orléanais...*, *op. cit.*, p. 58.

²⁰ Capucine GROSJEAN, *Grand Est, Bas-Rhin, Strasbourg, 12 rue de l'Épine*, Rapport de fouille archéologique, Metz, Inrap Grand Est, 2022.

²¹ Adrien VUILLEMIN, *Bourgogne – Franche-Comté, Haute-Saône, Luxeuil-les-Bains, 6 place de la Bailie*, Rapport de diagnostic archéologique, Dijon, Inrap Bourgogne – Franche-Comté, 2024.

²² Pablo CIEZAR, *Île-de-France, Paris 5^e arrdt., 13 rue Scipion*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap Centre – Île-de-France, 2022.

²³ Dorian ROCHE, *Grand Est, Bas-Rhin, Strasbourg, 10 rue des Sœurs*, Rapport de fouille archéologique, Metz, Inrap Grand Est, 2024.

²⁴ Ludwig DIOT, « La défense passive pendant la Seconde Guerre mondiale dans l'agglomération strasbourgeoise », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, n° 67, 2024 [En ligne : <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=9975610>].

destruction lors d'un bombardement pour que l'on puisse s'échapper par les bâtiments voisins²⁵. Enfin, les soupiraux étaient protégés par des pare-éclats ou des éléments préfabriqués, comme l'a montré la fouille du 10 rue des Sœurs à Strasbourg, où l'un d'eux a été partiellement bouché avec des briques pour en réduire l'ouverture vers la cour intérieure. À Orléans, ces aménagements sont particulièrement bien documentés grâce au programme SICAVOR (Système d'Information Contextuel sur les Caves et Cavités d'Orléans). Ce programme de recherche mené par le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans (PAVO) concerne l'étude des sous-sols de la ville avec pour objectif de mieux connaître les trames urbaines anciennes. Toutefois, lors de leurs nombreuses visites de caves, les archéologues ont pu mettre en évidence ces aménagements spécifiques aux abris²⁶.

Au-delà des caves, partout en Europe, des carrières furent également mises à contribution pour la défense passive aussi bien dans le cadre d'aménagements bien organisés que d'initiatives privées ou spontanées²⁷. Dès les premiers mois de la guerre, de nombreuses municipalités réhabilitèrent d'anciennes carrières afin de disposer rapidement d'abris collectifs. À Orléans, par exemple, les autorités transformèrent l'ancienne carrière située au 36 rue de la Borde en un abri souterrain, accessible par un escalier de quarante-huit marches. Ce site conserve encore aujourd'hui de nombreux aménagements : un réseau électrique, des poteaux de soutènement, une échelle de secours en métal et une tranchée surmontée d'un plancher, interprétée comme des latrines collectives²⁸. À Vienne (Isère), un égout antique a également été réutilisé à cette fin²⁹. Certaines de ces installations ont fait l'objet de recherches archéologiques approfondies, à l'image de la carrière de La Folie à Nanterre, longue de soixante-dix mètres, étudiée par Nicolas Samuelian, et aménagée pour accueillir les cheminots³⁰. D'autres carrières, enfin, ont pu servir de refuge durant l'ensemble du conflit, en particulier lors des combats de la Libération. C'est notamment le cas de la carrière-refuge de la brasserie Saingt à Fleury-sur-Orne, découverte en 2014. Elle est l'une des nombreuses carrières-refuges utilisées par les civils lors de la bataille de Caen (juin-juillet 1944). Dans ce secteur, entre le 6 juin et le 12 septembre 1944, plus de 100 000 personnes trouvèrent refuge dans les caves et carrières de la région pour échapper aux bombardements³¹.

Enfin, à Paris, le réseau métropolitain joua un rôle central pour les besoins de la défense passive. Certaines stations furent réaménagées pour accueillir la population en cas de

²⁵ C. GROSJEAN, *Grand Est...*, *op. cit.*

²⁶ Clément ALIX et Alain SALAMAGNE, « Orléans. Programme de recherche sur les caves (SICAVOR) », *Bulletin Monumental*, vol. 178, n° 4, 2020, p. 506-510.

²⁷ V. CARPENTIER, *Pour une archéologie...*, *op. cit.*, p. 98.

²⁸ Clément ALIX, Christelle BRUANT et A. LECOQ, « Quelques abris de la Défense passive orléanaise », Journée d'étude du PCR *Archéologie des conflits contemporains en Île-de-France et Centre-Val-de-Loire* (Charenton-le-Pont, 2025).

²⁹ La forge numérique. (2019, 27 mars). *Tous aux abris ! Les vestiges oubliés de la défense passive de la Seconde Guerre mondiale en France (1935-1945)*, Canal-U. [En ligne : <https://doi.org/10.60527/ygfh-ps30>].

³⁰ Nicolas SAMUELIAN, *Île-de-France, Hauts-de-Seine, Nanterre Carrière de La Folie*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap Centre – Île-de-France, 2021.

³¹ V. CARPENTIER, Laurent DUJARDIN et Cyril MARCIGNY, « "Archéologie du refuge" ou de "l'enfermement-volontaire" », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 143, 2016, p. 59-63.

bombardement, avec l'installation de portes hermétiques et de systèmes de ventilation, encore visibles aujourd'hui, permettant d'isoler les quais et de transformer ces espaces en abris collectifs sécurisés³².

Ces découvertes permettent aux historiens de mieux saisir les logiques adoptées par les autorités et la population pour réutiliser et transformer des espaces du quotidien en abris destinés à les protéger des bombardements. Elles offrent également la possibilité d'évaluer dans quelle mesure les consignes officielles ont été suivies afin de garantir une protection efficace.

Ces réemplois d'infrastructures existantes forment une première catégorie d'aménagements de défense passive, mobilisés rapidement par les municipalités pour répondre à l'urgence. Bien qu'ils visent à couvrir l'ensemble du territoire urbain, de nombreux secteurs restèrent mal pourvus en abris. Pour combler ces lacunes, les autorités lancèrent un vaste programme de creusement de tranchées-abris dans les espaces publics. Creusées en pleine terre, celles-ci étaient généralement renforcées par des couvertures en tôle, en bois, en béton armé ou protégées par des sacs de sable, afin d'assurer une protection rapide et accessible en cas de bombardement³³. Si ces constructions sont connues par les sources, peu de vestiges subsistent. Ce sont les opérations archéologiques, notamment préventives, qui permettent de les faire ressurgir et contribuent à restituer l'emprise réelle de ces infrastructures dans le paysage urbain, comme dans le quotidien des civils. Ainsi, les différentes fouilles menées en France depuis le début des années 2010 ont permis de redécouvrir ces structures implantées sur les places – comme à Pithiviers, avec la découverte d'une longue et unique tranchée « en crémaillère » de 53,5 m sur l'actuelle place de Gaulle et une série de tranchées « en crémaillère » plus courtes sur la place des Halles, signe d'une adaptation au terrain (Figure n°1)³⁴ –, ou dans les parcs – comme à La Rochelle où trois tranchées et un blockhaus ont été découverts dans le square Valin³⁵ ou à Ajaccio, square Campinchi, où a été mise au jour une galerie bétonnée formant une succession de chicanes sur environ 176 m devant accueillir 120 personnes³⁶. Ce type de construction se trouvait aussi dans les cours d'édifices administratifs ou religieux (jardin de l'évêché à Orléans³⁷). À la campagne, les tranchées-abris alliant rapidité d'exécution et faibles besoins en matériaux furent largement privilégiées. Ces constructions laissèrent peu de traces aussi bien dans les esprits que dans le sol, comme l'illustre l'exemple de Sauveterre-de-Guyenne

³² Nicolas DIDON, « La défense passive à la CMP et à la RATP de 1930 à 1970 », *Métro, dépôts, réseaux*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2002, p. 93-103.

³³ Éric ALARY, *Les Français au quotidien, 1936-1949*, Paris, Perrin, 2006, p. 34.

³⁴ Gwenaël MERCÉ (éd.), *Archéologie des conflits contemporains en régions Île-de-France et Centre-Val de Loire*, Programme Collectif de Recherche, Rapport de 2^e année d'opération, Inrap, ONF, Drac/SRA, 2023.

³⁵ Emmanuel BARBIER, *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Charente-Maritime, La Rochelle, square Valin*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2016.

³⁶ Françoise PAONE (éd.), *Corse-du-Sud, Ajaccio Square Campinchi*, Rapport de diagnostic archéologique, Nîmes, Inrap Méditerranée, 2012.

³⁷ Caroline MILLEREUX, *Orléans, jardin de l'Évêché*, Rapport de diagnostic archéologique, Orléans, PAVO, 2023.

(Gironde), où une tranchée-abri longue de 65 m fut redécouverte en 2016 lors de fouilles. Elle offrait une capacité d'accueil d'environ 250 personnes³⁸.



Figure n°1 : Vue générale des faits dans la tranchée 4 du diagnostic place Charles de Gaulle, Pithiviers. On distingue le tracé de la tranchée-abri (François Capron, Inrap)

L'archéologie permet également la mise au jour d'infrastructures bétonnées de plus grande envergure, à l'image de celle découverte au 3 rue André Lacroix à Valence (Drôme). Il s'agit d'une galerie de défense passive, construite en 1941, mesurant environ 7 m de long, 1,80 m de large et 2 m de haut. Les investigations ont également révélé l'existence probable d'une seconde galerie, aujourd'hui détruite³⁹. Ce type de structure, relativement rare dans les dispositifs de défense passive en raison de son coût de construction, permettait néanmoins d'assurer une protection efficace à un nombre important de civils. Ces structures bétonnées étaient utilisées pour protéger les populations les plus vulnérables, comme la population scolaire qui requiert des mesures spécifiques. Pour les protéger, des abris ont été prévus dans ou à proximité de chaque établissement, comme à Luxeuil-les-Bains où des fouilles réalisées au 4, place de la Baille ont permis de documenter une tranchée de 2 m de profondeur et large de

³⁸ Quentin BARIL et Nicolas SAMUELIAN, « Des vestiges méconnus de la Seconde Guerre mondiale : les tranchées-abris du programme de défense passive », *Revue d'archéologie contemporaine*, n° 2, 2023, p. 153-154.

³⁹ Pascal CONJARD, *Valence, Drôme, Auvergne-Rhône-Alpes 3 rue André Lacroix – Îlot Le Cardonel*, Rapport de diagnostic archéologique, Bron, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, 2021.

1,20 m destinée à abriter en priorité les élèves des écoles voisines⁴⁰. Ces abris étaient prévus dans les quartiers les plus peuplés, surtout à proximité des groupes de cités ouvrières, des usines et des écoles, comme à Saint-Jean-de-Maurienne où une tranchée de ce type a été découverte rue Marcoz en 2025, pouvant protéger les deux cent cinquante collégiens et enseignants du collège libre⁴¹. Aujourd'hui entièrement enfouis, ces abris tendent à tomber dans l'oubli, à mesure que disparaissent les derniers témoins. L'archéologie permet d'en redécouvrir l'existence, souvent de manière fortuite, comme à Royan en 2019, où un abri fut mis au jour rue du Champ des Oiseaux à l'occasion de travaux de voirie⁴². Par la même occasion, l'archéologie contribue à vérifier la réalisation effective de ces nombreux ouvrages souvent mentionnés dans les sources, mais dont l'existence réelle échappait jusque-là aux historiens.

Ces découvertes, de plus en plus fréquentes et désormais bien documentées dans les rapports de l'Inrap, permettent de saisir l'emprise réelle des infrastructures de défense passive. Elles révèlent ainsi la matérialité d'un dispositif longtemps invisibilisé dans l'après-guerre, tout en éclairant l'impact concret de ces aménagements sur le paysage quotidien des civils.

Entre 1939 et 1945, la défense passive et le risque de bombardement font partie intégrante de la vie quotidienne de la population civile, perturbant les habitudes de vie comme le paysage visuel des Français⁴³. En effet, les politiques de défense passive en France ont laissé une signalétique omniprésente dans les villes françaises, indiquant l'emplacement de chaque abri pour faciliter la mise à l'abri en cas d'alerte. Aujourd'hui, l'archéologie contribue largement à redécouvrir, recenser et préserver ces marques.

Dans les villes proches de la frontière allemande, des marquages étaient réalisés au pochoir et à la peinture blanche sur les portes des bâtiments publics ou privés pour indiquer un abri. En Alsace, un inventaire réalisé dans les années 2010 a permis d'identifier environ trois cents marquages sur les façades de bâtiments⁴⁴. Par exemple, à Mulhouse, la lettre « M » entourée d'un cercle signale les caves des bâtiments civils à l'épreuve des bombardements ; ils sont indiqués par une croix de Lorraine à Nancy et par un losange à Amiens. À Strasbourg, ces abris étaient signalés par des flèches blanches peintes sur les murs, dont quelques exemplaires subsistent encore aujourd'hui⁴⁵. Ces marquages étaient réalisés avec de la peinture phosphorescente pour assurer leur visibilité la nuit. Ils étaient aussi destinés, après les bombardements, à guider les sauveteurs afin de repérer rapidement les zones à déblayer pour secourir les personnes piégées à la suite de l'effondrement du bâtiment. À Strasbourg et à Metz,

⁴⁰ A. VUILLEMIN, *Bourgogne-Franche-Comté, Haute-Saône, Luxeuil-les-Bains, 4 place de la Baille*, Rapport de diagnostic archéologique, Dijon, Inrap Bourgogne – Franche-Comté, 2024.

⁴¹ Bruno ROBERT, *Saint-Jean-de-Maurienne, Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes Rue Marcoz*, Rapport de diagnostic archéologique, Bron, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, 2025.

⁴² Théo AUBRY, « Royan – Rue du Champ des Oiseaux », *ADLFI. Archéologie de la France – Informations*, Nouvelle-Aquitaine, 2024, [En ligne : <https://journals.openedition.org/adlfi/193363>].

⁴³ Fabrice GRENNARD, *La drôle de guerre : l'entrée en guerre des Français (septembre 1939-mai 1940)*, Paris, Belin, 2015, p. 146.

⁴⁴ Michaël LANDOLT, « Dans les villes. Les traces oubliées de la défense passive », *En Alsace*, n° 80, 2013, p. 52–54.

⁴⁵ L. DIOT, « La défense passive pendant la Seconde Guerre mondiale... », art. cit.

certaines flèches mesurent parfois jusqu'à 5 m pour assurer leur visibilité. Les abris ne sont pas les seules infrastructures à être signalées : les bouches d'incendie sont, elles, signalées par la lettre « H »⁴⁶. Aujourd'hui, l'inventorisation de ces marques est d'autant plus importante que leur existence est menacée par les travaux de ravalement. Le travail des archéologues contribue alors à entretenir ces lieux qui firent partie du quotidien de la population il y a quatre-vingts ans.

Dans d'autres villes plus éloignées du front, l'archéologie a permis de redécouvrir d'autres systèmes d'inscriptions, notamment des écritures indiquant la présence d'un abri et parfois la capacité de l'abri. C'est ce type d'inscription que des archéologues ont découvert à Fleury-les-Aubrais sur deux bâtiments de la rue du Faubourg Bannier. Le marquage le mieux conservé se trouve sur l'immeuble situé au n° 352. On y trouve une inscription réalisée au pochoir sur trois lignes : « Abris », « 30 Personnes » et une flèche orientée vers la gauche (Figure n°2). À quelques mètres, un second marquage, bien que plus altéré, est visible sur la façade : le mot « Abri » est clairement lisible, tandis que la ligne inférieure, plus difficile à déchiffrer, pourrait indiquer une capacité d'accueil similaire, soit « 30 Personnes ». Un troisième marquage, situé 70 m plus loin sur l'immeuble du n° 358, est partiellement effacé : on distingue cependant les mêmes mentions. Ces trois inscriptions sont aujourd'hui les seuls témoignages visibles de l'existence de ces abris. Leur redécouverte par les archéologues lors d'un passage dans la rue illustre l'importance de ces vestiges graphiques dans l'identification et la documentation des dispositifs de défense passive⁴⁷.

⁴⁶ M. LANDOLT, « Quelques vestiges des abris de la défense passive dans l'agglomération messine (1937–1944) », *Le Pays Lorrain*, vol. 95, n° 1, 2014, p. 71-78.

⁴⁷ F. CAPRON, « Fleury-les-Aubrais (45), École Jules Ferry, 352 et 358 rue du Faubourg Bannier. Données complémentaires », *Archéologie des conflits contemporains en régions Île-de-France et Centre-Val de Loire*. Programme Collectif de Recherche, Rapport de 3^e année d'opération, Inrap, ONE, Drac/SRA, 2024 [En ligne : <https://hal.science/hal-04717504v1>].



Figure n°2 : Inscription au pochoir indiquant la présence d'un abri au n°352 de la rue du Faubourg Banner, Fleury-les-Aubrais (Gilles Gredat, Fédération archéologique du Loiret)

Ainsi, en plus des nombreuses mesures qui bouleversent la vie des civils, la défense passive se matérialise par de nombreux marqueurs dans le paysage visuel, rappelant sans cesse l'état de guerre et le risque de bombardement qui plane sur ces populations, parfois à plusieurs centaines de kilomètres du front et des combats. En rendant visible ce qui avait disparu sous terre ou dans l'oubli, l'archéologie apporte une contribution essentielle à la compréhension de la vie quotidienne des Français en temps de guerre. Ces découvertes, souvent fortuites, permettent non seulement de mesurer concrètement l'emprise de la défense passive dans l'espace urbain, mais aussi de restituer sa matérialité, son organisation, et surtout son ancrage dans le quotidien des populations. Ces traces redonnent corps à une expérience longtemps invisible et témoignent de l'ampleur d'un dispositif devenu presque banal à force d'omniprésence.

UN LIEU DE SURVIE SOUS LES BOMBES : ARCHÉOLOGIE DE LA PEUR, DE L'ATTENTE ET DE LA ROUTINE

Les abris, espaces clos partagés souvent précaires, deviennent des lieux de survie où se condensent la peur, l'attente et, parfois, une certaine forme de routine. Leur étude permet d'approcher au plus près les gestes du quotidien sous les bombes. En s'intéressant aux vestiges d'aménagement ou au mobilier retrouvé, l'archéologie apporte de nombreuses nouvelles

données qui s'ajoutent aux différents témoignages de civils jusqu'ici seule source à la disposition des historiens pour tenter d'appréhender ces expériences particulières.

Grâce aux fouilles archéologiques, il nous est possible de connaître, avec plus de précision, le degré d'aménagements et de confort dont disposaient les Français dans leurs abris. Si l'on prend le cas des abris publics, où la plupart des habitants se réfugiaient durant les alertes, ces derniers disposaient d'aménagements très sommaires et d'un confort tout à fait minime. La principale explication réside dans le fait que ces abris étaient conçus pour accueillir une population nombreuse pour un temps relativement limité, en mettant l'accent sur une protection efficace plutôt que sur le confort de ses occupants. C'est ce qu'ont montré la plupart des fouilles, comme celle menée sur la tranchée de l'Esplanade de La Major à Marseille. On y retrouve un abri en béton aménagé seulement de simples bancs en bois fixés aux murs par des équerres métalliques et des toilettes à la turque aux extrémités en guise de sanitaire⁴⁸. On retrouve le même type d'aménagement sommaire dans l'abri découvert à Nanterre, construit afin de protéger les occupants du lotissement attenant à la papeterie (soit environ trente-cinq personnes), avec une hauteur sous plafond limitée à 2 m et une largeur comprise entre 1,2 et 1,8 m selon le nombre de rangées de bancs (Figure n°3). Ces tranchées-abris offrent un espace particulièrement exigü, accentuant le sentiment de confinement éprouvé par les civils en situation d'alerte. Les archéologues estiment à deux par mètre linéaire le nombre de personnes assises sur les bancs placés contre les parois, signe d'une grande promiscuité et d'un véritable inconfort dans les cas où une alerte se prolongerait⁴⁹.



Figure n°3 : Vue d'ensemble de la tranchée-abri de la papeterie de la Seine et vue intérieur où subsistent encore les équerres de fixation des bancs, Nanterre (M. Belarbi, Inrap)

⁴⁸ Françoise PAONE (éd.), *Bouches-du-Rhône, Marseille, Esplanade de La Major*, Rapport de diagnostic archéologique, Nîmes, Inrap Méditerranée, 2012.

⁴⁹ N. SAMUELIAN, *Nanterre (Hauts-de-Seine), 109 avenue de la Commune de Paris : la Papeterie de la Seine, phase 2*, Rapport d'opération, Pantin, Inrap-SRA Île-de-France, 2019.

Les abris familiaux ou privés sont souvent mieux aménagés et plus confortables. Face à la multiplication du nombre d'alertes au cours du conflit, ils deviennent de véritables extensions du foyer, et plus la guerre avance, plus les Français les aménagent. Françoise Levacher, âgée de dix ans en 1939, se rappelle l'abri familial installé dans la cave de la boucherie de son père : « C'était sa réserve de viande. [...] On avait même aménagé la cave avec un lit et des produits de première nécessité »⁵⁰. Pour Colette, l'abri familial était devenu un véritable double du foyer aménagé avec des lits de camp et des sacs de couchage, où les femmes tricotaient en buvant le café et les enfants jouaient, tandis que les hommes battaient les cartes⁵¹. Des familles entières s'y retrouvaient pour partager les temps d'attente. De nombreuses recommandations étaient régulièrement publiées dans la presse, conseillant d'aménager les abris pour y stocker les éléments de première nécessité, comme des provisions d'eau pour quarante-huit heures et d'équipement de premiers soins – « coton, gaze, bandes, épingles, ciseaux, alcool de menthe, rhum ou cognac, eau oxygénée, aspirine, huile goménolée pour les brûlures, bicarbonate pour imprégner les linges qui peuvent, au besoin, remplacer les masques à gaz »⁵². Certaines opérations archéologiques ont pu confirmer ce type d'installation, comme à Strasbourg, où les fouilles au 10 rue des Sœurs ont rapporté la présence d'un établi, de tréteaux et d'une armoire destinée à entreposer vivres et nécessaire de soins en cas de bombardement⁵³. À Luxeuil-les-Bains, les fouilles au 6 place de la Baille, ont révélé un abri de 41,71 m² construit dans l'espace du jardin pour six à huit personnes, subdivisé en quatre espaces. Les archéologues y ont trouvé un abondant mobilier témoignant d'une occupation tout au long du conflit : morceaux de tôle en alliage ferreux, semelles de chaussures en cuir, objets métalliques et autres médicaments, montrant que cette famille suivit à la lettre les recommandations officielles⁵⁴.

Ces quelques exemples apportent un éclairage inédit sur les conditions de vie dans ces espaces de confinement. Ces données, longtemps négligées, permettent de saisir concrètement comment les civils ont adapté ces lieux à des usages prolongés, parfois répétés, en fonction des alertes. Couplées aux témoignages oraux, elles permettent de restituer avec précision l'expérience quotidienne dans les abris. Ce croisement entre sources matérielles et récits mémoriels offre une approche fine du vécu civil sous les bombes et contribue à faire émerger une histoire sensible de la guerre, attentive aux formes ordinaires de résilience en situation de danger. Toutefois, et c'est là une limite de l'archéologie, elle ne nous apporte aucune information sur les populations qui occupaient ces abris ni sur les distinctions, voire les discriminations mises à l'œuvre. De même que pour la manière dont la vie collective s'organisait dans les abris, l'apport de l'archéologie est limité aux matériaux qui les aménagent.

Si la majorité des abris de défense passive avait pour objectif principal de protéger la population des bombardements, l'analyse archéologique des aménagements internes de certains

⁵⁰ Témoignage oral : Françoise Levacher, née en 1929, réalisé le 21 septembre 2022 à Chécy.

⁵¹ Henri AMOUROUX, *La Grande histoire des Français sous l'Occupation*, tome 1 : *Le Peuple du désastre (1939–1940)*, Paris, Robert Laffont, 1976, p. 122.

⁵² *Ibidem*, p. 121.

⁵³ D. ROCHE, *Grand Est, Bas-Rhin...*, *op. cit.*

⁵⁴ A. VUILLEMIN, *Bourgogne-Franche-Comté...*, *op. cit.*

abris révèle des fonctions sanitaires avec une organisation spatiale conçue pour accueillir, trier et traiter les personnes contaminées. Les fouilles de ces abris, comme celui de la carrière de La Folie à Nanterre⁵⁵, révèlent une gestion fine des situations d'urgence, qui dépasse la simple logique du refuge. Dans cet abri structuré en plusieurs salles, on distingue clairement deux parcours différenciés : l'un destiné aux réfugiés dits « sains », l'autre aux personnes contaminées par des gaz toxiques. Dès l'entrée, une première pièce semble servir de salle d'attente ou de régulation des arrivées, comme le suggèrent les bancs fixés au mur et la présence de l'inscription « Attendez votre tour ». La circulation interne était également encadrée par une signalétique peinte, dont l'inscription « Non contagieux » orientait les individus vers une grande salle de repli, munie de bancs, d'une ventilation et d'un réseau d'évacuation des eaux usées. L'instruction « Reposez-vous et attendez l'évacuation » laisse entrevoir un quotidien rythmé par l'attente, la promiscuité et l'incertitude. Parallèlement, un second itinéraire guidait les personnes atteintes par les gaz vers une série de pièces dédiées au traitement et à l'isolement. La présence de cabines de déshabillage, d'une douche, d'un évier et d'un espace de soins – associés à des inscriptions telles que « Déshabillez-vous », « Mettez vos effets dans les caisses étanches », « Soins des yeux » ou « Réhabilitez-vous » (sic) – témoigne d'un protocole sanitaire rigoureux, intégré dans l'architecture même de l'abri. Ces espaces, aux dimensions réduites, mais techniquement équipés, étaient conçus pour traiter les cas d'urgence tout en séparant les individus selon leur exposition⁵⁶. En croisant les données, l'archéologie permet de restituer la complexité fonctionnelle de ces lieux et, au-delà de leur seule fonction de protection, d'approcher les gestes, les peurs et les routines qui ont rythmé la vie quotidienne des civils dans ces espaces confinés, marqués par la peur des bombardements et l'attente incertaine d'un retour à la surface.

Dans certains cas, la population civile fut contrainte de rester plusieurs jours sous terre pour échapper aux intenses combats de la Libération. Ces séjours prolongés transforment alors l'abri en véritable lieu de vie, révélant une autre facette de l'expérience de guerre, marquée par l'attente et l'improvisation. Sur le front normand, à partir du 6 juin 1944, des milliers de civils trouvent refuge dans des carrières parfois aménagées, tandis que les autres partent pour un nouvel exode. À Fleury-sur-Orne, l'une de ces carrières-refuges a fait l'objet d'une étude approfondie. Il s'agit de la carrière de Saingt creusée dans les années 1855-1860. En juin 1944, les frères Saingt, prévenus par la Résistance et la BBC de l'imminence du débarquement, ouvrent les portes de leurs caves et abritent près d'un millier de personnes pendant plusieurs jours. Aujourd'hui, ce site représente un véritable conservatoire archéologique et un champ d'investigations, que ce soit sous l'angle des modalités d'occupation des lieux au cours des événements de 1944 ou des comportements sociaux en milieu confiné. Abandonnées et fermées après juillet 1944, puis totalement rebouchées au début des années 2000, toutes les installations sont restées figées dans le temps et l'intégralité du mobilier a été conservée. Depuis 2014, une zone de près de deux hectares a fait l'objet d'une étude archéologique approfondie. Sans altérer les lieux, les archéologues ont entrepris un travail minutieux de documentation. Ils

⁵⁵ N. SAMUELIAN, *Île-de-France, Hauts-de-Seine...*, *op. cit.*

⁵⁶ Voir figure n°4 en annexe.

ont pu identifier différentes zones d'occupation, comme des espaces de cheminement ou des espaces de vie aménagés par les civils, permettant de mieux comprendre l'organisation de la vie sous terre. Ces espaces de vie sont organisés et cloisonnés à l'aide d'étagères et de draps, offrant un semblant d'intimité. Les familles se regroupent par affinités sur de petites aires ou paillasses d'environ dix mètres carrés, garnies de paille, nivelées et délimitées par des pierres ou des planches. Entre ces emplacements, des chemins aménagés permettent de rejoindre les issues et les lieux d'aisance, comme une cuisine collective ou une chapelle improvisée. L'éclairage restait lui aussi rudimentaire et assuré par des tiges métalliques fichées dans les parois ou les piliers de la carrière soutenant des lampes à acétylène. L'étude archéologique de la carrière a permis de mettre au jour près de huit mille objets, allant des restes osseux aux fragments de chaussures – retrouvés en grande quantité, signe que les habitants envisageaient de pouvoir repartir rapidement en cas d'exode – en passant par de nombreux papiers, ustensiles domestiques et boîtes de conserve. Les archéologues ont également relevé des graffitis et éléments de signalisation, tracés au charbon de bois ou gravés dans la paroi. Pris isolément, ces vestiges semblent anecdotiques, mais leur répartition spatiale et leurs relations mutuelles permettent de reconstituer l'organisation interne de l'abri, en distinguant des zones d'occupation différenciées : espace de soins, secteur d'hygiène (dont une toilette féminine aménagée à la base d'un pilier), aire de jeux pour enfants (où des douilles et de petites armes servaient de jouets). Les découvertes incluent également de nombreux flacons et bouteilles, témoignant de la consommation de médicaments (notamment un sirop contre la toux fourni par les Alliés), mais aussi de bière. La présence de vaisselles, de briques, de réchauds de fortune et d'ustensiles de cuisine évoque une installation prolongée. Certaines familles avaient conservé avec elles des biens personnels précieux ou singuliers : chapelets, pièces de monnaie, barrettes à cheveux, jouets, mais aussi un gramophone ou une boîte à musique⁵⁷.

Si cet exemple paraît exceptionnel, il est pourtant loin d'être inédit. Partout sur le territoire, les anciennes carrières servirent d'abri pour les populations menacées par les raids aériens. Si le cas de la Normandie semble plutôt bien documenté, d'autres villes font actuellement l'objet de recherche concernant ce type d'abri avec de nouvelles carrières régulièrement redécouvertes, comme à Orléans en juillet 2025⁵⁸. L'ensemble de ces données, croisées avec les témoignages oraux, constitue un nouveau champ documentaire sur la vie en milieu confiné et sur l'expérience quotidienne du refuge. L'analyse archéologique de ces carrières-refuges offre des perspectives inédites et complémentaires aux rares sources archivistiques disponibles, démontrant l'importance de ne négliger aucune forme de documentation. L'archéologie des vestiges des conflits contemporains permet d'enrichir l'information par une enquête fondée sur des traces échappant en grande partie aux biais ou aux reconstructions mémorielles et permet de restituer au plus près les réalités vécues par les civils sous terre, dans l'attente et l'incertitude.

⁵⁷ V. CARPENTIER, L. DUJARDIN et C. MARCIGNY, « "Archéologie du refuge"... », art. cit.

⁵⁸ Justin PILTÉ, « Un abri anti-bombardement de la Seconde Guerre mondiale découvert lors du chantier de rénovation de la cour d'une école à Orléans », *La République du Centre*, 21 juillet 2025.

QUELS DEVENIR POUR CES ABRIS ?

En dernier lieu se pose la question du devenir et de la conservation de ces morceaux d'histoire. En France, longtemps relégués à l'oubli, les vestiges de la défense passive sont restés en marge de la mémoire des bombardements, pour des raisons non seulement symboliques, à cause de leur association directe à une expérience traumatique – celle des bombardements, notamment alliés –, mais aussi matérielles, du fait de la destruction d'un grand nombre de ces infrastructures.

Dans l'immédiat après-guerre, cette mémoire, jugée sensible, fut délibérément occultée, pour ne pas ternir l'image des libérateurs. En effet, l'historien britannique Andrew Knapp recense, pour la France, au moins cinquante-sept mille victimes civiles et soixante-quatorze mille blessés par les bombardements alliés entre 1940 et 1945⁵⁹, tandis que l'historien Richard Overy estime à cinquante-trois mille six cent un le nombre total de pertes françaises civiles dues aux bombardements⁶⁰. Les destructions matérielles sont aussi massives : quatre cent cinquante-deux mille immeubles entièrement détruits et plus de 1,4 million endommagés – soit 18 % du parc immobilier⁶¹. Comme l'a montré Victor Bissonnette, ce silence n'est ni un oubli fortuit ni une simple négligence, mais un phénomène construit, nourri par des considérations politiques, symboliques et culturelles⁶². Dans l'immédiat après-guerre, alors que la France dépendait de l'aide américaine dans le cadre du plan Marshall, il était délicat, voire impensable, de dénoncer les destructions causées par ceux que l'on appelait les libérateurs. Il en résulta une quasi-absence des victimes de bombardements alliés dans les monuments aux morts, les manuels scolaires, les œuvres littéraires et cinématographiques, ainsi que dans l'historiographie jusqu'aux années 2000. Ce silence mémoriel a contribué à l'effacement progressif des infrastructures dans l'espace urbain et dans les consciences. Ce n'est que récemment, à la faveur de travaux historiques pionniers, de commémorations locales et d'un renouvellement des politiques mémorielles, que cette partie de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale refait progressivement surface.

La seconde explication réside dans la disparition rapide de ces infrastructures après la Libération. Déjà durant le conflit, nombre d'entre elles furent endommagées, voire détruites, par les combats et les bombardements. À l'issue de la guerre, plusieurs municipalités engagèrent elles-mêmes la démolition ou le comblement de ces dispositifs devenus inutiles, jugés inesthétiques ou encombrants dans un paysage urbain en reconstruction. Toutefois, pour éviter un désengagement trop rapide des mesures de défense passive, l'État encadra cette transition : dès mai 1945, les communes furent officiellement autorisées à démanteler les tranchées-abris et à interrompre les travaux en cours. Il fut alors décidé que les travaux de démolition devaient

⁵⁹ Andrew KNAPP, *Les Français sous les bombes alliées 1940-1945*, Paris, Tallandier, 2014.

⁶⁰ R. OVERY, *Sous les bombes...*, *op. cit.*, p. 788.

⁶¹ Danièle VOLDMAN, « Les destructions matérielles », in J.-L. LELEU, F. PASSERA et J. QUELLIEN (éd.), *La France...*, *op. cit.*, p. 266-269.

⁶² Victor BISSONNETTE, « Une violence sous silence : le bombardement de la France par les Alliés », *Cahiers d'histoire*, n° 36, 2019, p. 153-178.

être pris en charge par les services du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, dans le cadre des opérations de déblaiement. Toutefois, considérant que certains ouvrages de défense passive pouvaient être réutilisés dans le cadre de l'équipement permanent du pays – à condition de ne pas gêner la reprise de la vie publique –, il fut décidé que la destruction des abris ne pouvait intervenir qu'avec l'accord préalable de la direction de la défense passive⁶³. Ce processus contribua paradoxalement à leur effacement dans la mémoire urbaine et à leur marginalisation dans les récits de la guerre. Cet effacement est aujourd'hui renforcé par la discrétion de ces traces du passé dans le tissu urbain contemporain. À la différence des ruines des bombardements ou des blockhaus du Mur de l'Atlantique, les abris de défense passive ont, pour beaucoup, été intégrés à l'architecture ordinaire de la ville. Durant l'après-guerre, nombre d'abris ont été réaffectés à des usages domestiques ou utilitaires (débaras, caves à vin, locaux techniques), effaçant progressivement leur fonction d'origine. Aujourd'hui, la démarche archéologique apparaît comme l'un des seuls moyens de révéler la persistance matérielle de ces infrastructures enfouies dans le sous-sol urbain qui ont pourtant profondément marqué l'expérience civile de la guerre. Les fouilles réalisées ces dernières années dans divers contextes urbains mettent fréquemment en évidence des tranchées comblées après 1945. Dans le cas des tranchées du square Campinchi à Ajaccio, les fouilles ont révélé une séquence hétérogène de remblais, riche en matériaux de démolition (mortier, tuiles, cailloux) et du sable de la plage voisine du Ricanto utilisé pour combler ces ouvrages⁶⁴. Il en est de même pour les tranchées du square Valin, à La Rochelle, comblées par des matériaux de démolition ainsi que des fragments de coquilles d'huîtres et d'ardoises. À la suite de ce remblaiement, l'espace est à nouveau devenu paysager, faisant disparaître toute trace des infrastructures⁶⁵.

L'archéologie nous permet aussi de documenter deux aspects de la vie de ces infrastructures dans l'après-guerre : la récupération des matériaux de construction et l'usage temporaire de ces structures comme dépotoirs. L'exemple de la fouille de la Cour de Lorraine à Mulhouse (Haut-Rhin) est à ce titre significatif. L'analyse stratigraphique a révélé que les éléments constitutifs de la tranchée – notamment les pièces de bois servant à son étaielement – avaient été prélevés avant son comblement, suggérant une volonté de réutilisation des matériaux dans un contexte de pénurie d'après-guerre. Par ailleurs, le remplissage de cette même tranchée contenait des rejets domestiques et urbains hétérogènes, témoignant d'une fonction transitoire de dépôt informel⁶⁶. De manière générale, la plupart des rapports montrent que les tranchées dites « de circonstance » sont rapidement comblées une fois la guerre terminée. Ces usages secondaires, rarement documentés dans les archives administratives, confirment l'importance de l'archéologie pour étudier le devenir de ces infrastructures dans le contexte de sortie de guerre.

⁶³ Corentin GREFFE, « La Direction de la défense passive en France (1938-1951) », Mémoire de Master, Université de Caen-Normandie, 2021, p. 135.

⁶⁴ F. PAONE (éd.), *Corse-du-Sud, Ajaccio...*, *op. cit.*

⁶⁵ E. BARBIER, *Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes...*, *op. cit.*

⁶⁶ A. VUILLEMIN, *Mulhouse, Haut-Rhin Cour de Lorraine*, Rapport de fouille archéologique, Sélestat, archéologie Alsace, 2015.

Reste alors une question concernant ces vestiges : celle de leur conservation et de leur patrimonialisation. Dans l'immédiat après-guerre, les services des Monuments historiques ne concevaient pas d'organiser la sauvegarde d'un patrimoine aussi récent, inesthétique et encombrant. Il faut attendre 2014 pour voir un renversement global de perspective remettant au premier plan la question de ce patrimoine. En effet, la reconnaissance officielle de la notion de « vestige de guerre » marque un tournant dans les politiques de préservation : les traces matérielles du conflit, qu'elles soient enfouies dans le sous-sol urbain ou toujours visibles dans le paysage, font désormais l'objet de mesures conservatoires⁶⁷. Cette réévaluation patrimoniale implique de nouveaux usages : pédagogiques, touristiques ou commémoratifs. Elle s'inscrit dans une démarche mémorielle plus large visant à préserver et à valoriser les témoignages matériels de l'expérience civile de la guerre. Qu'ils soient intégrés à des parcours de mémoire, transformés en lieux de visite ou simplement documentés pour les générations futures, ces vestiges invitent désormais les chercheurs à écrire une nouvelle histoire de la vie quotidienne dans la guerre dans laquelle la protection des populations civiles occupe une place centrale.

*

Aujourd'hui, les avancées de l'archéologie préventive contribuent à faire ressurgir des traces longtemps enfouies, révélant, année après année, la densité et l'ampleur des dispositifs de défense passive sur l'ensemble du territoire français. Ces découvertes constituent de véritables sources qui permettent de renouveler en profondeur l'étude du quotidien en temps de guerre. En effet, par le croisement des approches – vestiges matériels, archives textuelles, photographies, plans ou encore témoignages oraux –, l'historien et l'archéologue parviennent à restituer de manière plus fine l'expérience vécue par les populations civiles, dans ce qu'elle avait de plus ordinaire comme de plus traumatique. Cette démarche interdisciplinaire et critique participe également à la réintégration d'une partie de l'histoire longtemps occultée, volontairement tenue en marge du récit national pour ne pas rappeler la vulnérabilité des civils et les destructions liées aux bombardements alliés.

Au-delà de la redécouverte matérielle, l'archéologie de la défense passive engage ainsi une réflexion sur les méthodes et les outils de la recherche historique. Elle oblige à produire des sources inédites, mais aussi à confronter systématiquement les résultats de terrain à une enquête documentaire solide, afin d'assurer la contextualisation et l'exploitation historique des vestiges. Ce travail met en évidence la nécessité d'une collaboration accrue entre disciplines, chacune apportant ses propres perspectives et ses propres biais, mais convergeant vers une compréhension plus globale des comportements civils face à la guerre aérienne.

Les recherches menées en France démontrent désormais tout le potentiel de cette approche : elles permettent de mesurer l'omniprésence de la défense passive dans le quotidien des populations, de comprendre la diversité des usages des abris, et de mieux appréhender les

⁶⁷ V. CARPENTIER, *Pour une archéologie...*, *op. cit.*, p. 22.

conséquences des bombardements sur l'organisation des espaces urbains et souterrains. En restituant la matérialité de la guerre et en donnant chair à des expériences humaines longtemps invisibilisées, l'archéologie contribue à écrire une histoire sociale renouvelée du conflit, attentive aux vécus des civils et à la banalité du quotidien « sous les bombes ».

ANNEXE

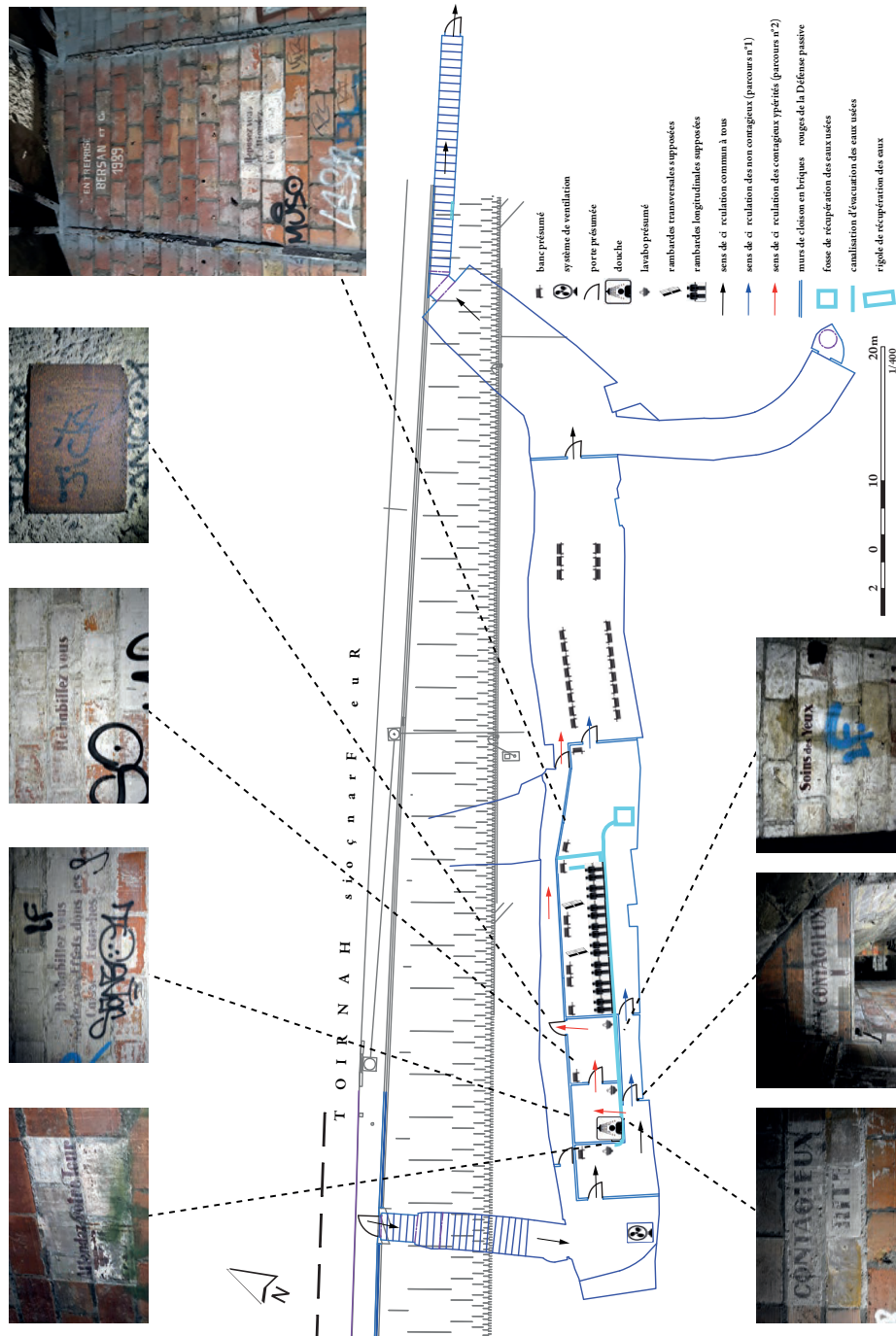


Figure 4 : Schéma de l'organisation générale de la carrière de la Folie et de ses équipements sanitaires, Nanterre (Nicolas Samuelian, Inrap)

Résumé / abstract

Quel est l'apport de l'archéologie des vestiges de défense passive à l'histoire sociale de la Seconde Guerre mondiale ? Longtemps négligées ou détruites, ces infrastructures constituent aujourd'hui des sources majeures pour documenter l'expérience quotidienne des civils « sous les bombes ». Issues principalement de l'archéologie préventive, ces découvertes éclairent les logiques de protection mises en place par les autorités et les habitants, ainsi que l'adaptation des espaces domestiques et urbains au danger aérien. Par l'analyse matérielle des abris et du mobilier associé, confrontée aux archives et témoignages, il devient possible de restituer les gestes, peurs et routines liés à la vie en milieu confiné. L'étude de ces vestiges révèle l'importance de la défense passive dans l'organisation des villes et dans le quotidien des civils malgré une longue absence dans la mémoire collective, souvent occultée après-guerre. Cet article souligne ainsi le potentiel de l'archéologie contemporaine pour renouveler l'histoire de la guerre, en intégrant une approche pluridisciplinaire attentive à la matérialité, à la mémoire et aux pratiques ordinaires des civils confrontés aux bombardements.

What is the contribution of the archaeology of passive defense remains to the social history of the Second World War? Long overlooked or destroyed, these infrastructures have now become key sources for documenting the daily experiences of civilians living "under the bombs." Largely uncovered through preventive archaeology, these findings shed light on the protection strategies implemented by authorities and residents, as well as the adaptation of domestic and urban spaces to the threat of aerial attacks. By analyzing the material evidence of shelters and associated objects, in conjunction with archival records and testimonies, it becomes possible to reconstruct the gestures, fears, and routines of life in confined spaces. The study of these remains reveals the central role of passive defense in the organization of cities and in civilian life, despite its long absence from collective memory, often silenced in the postwar period. This article thus highlights the potential of contemporary archaeology to renew the history of war through an interdisciplinary approach attentive to materiality, memory, and the everyday practices of civilians facing bombardment.